

Présentation de la formation

# AUXILIAIRE AMBULANCIER

Nomenclature du niveau de qualification : -

**RS : 6415- RCNP : Non Inscrit - Date d'échéance de l'enregistrement : 18/10/2028**

**Certificateur : - Code Certif Info : 113291**

Arrêté du 21 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier

Code de santé publique Article R6312-7

## **Définition du métier :**

L'auxiliaire ambulancier assure le **transport des patients** sur prescription médicale ou dans des situations d'urgence médicale. Il est **responsable de leur sécurité**. Il **veille à l'installation et au confort** du patient lors de son trajet en ambulance. Il est au contact de patients à tout âge de la vie.

L'auxiliaire ambulancier est chargé de la conduite d'un véhicule sanitaire léger (VSL). Il peut intervenir en tant que soutien de l'ambulancier diplômé d'Etat dans l'ambulance. Il est de ce fait amené à effectuer la manutention de brancards et participer, éventuellement, aux soins apportés au patient. Il participe avec l'ambulancier diplômé d'Etat à la prise en charge d'une urgence. Il est de ce fait capable d'intervenir en cas d'urgence pour participer aux premiers secours.

Il est responsable du véhicule et gère :

- le nettoyage régulier et de la stérilisation du matériel afin de contribuer à la lutte contre les germes,
- l'entretien quotidien du véhicule sanitaire léger,
- du signalement et du suivi du matériel de transport défectueux.

---

## **Les publics cibles de la formation :**

- Tout public
- 

 **Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).**

---

## **Compétences et aptitudes visées :**

À la fin de la formation, tu sauras :

- ✓ Préparer, entretenir et contrôler un véhicule sanitaire
- ✓ Préparer un itinéraire adapté aux patients et au véhicule
- ✓ Prévenir des risques d'hygiène et de sécurité
- ✓ Organiser, installer et accompagner des personnes
- ✓ Surveiller des signes cliniques et effectuer des soins d'urgence

## **Pré-requis et conditions d'accès à la formation :**

Pas besoin de diplôme, mais il faut :

- Être **titulaire du permis B** hors période probatoire (3 ans de permis ou 2 ans en cas de conduite accompagnée)  
*Le permis B à embrayage automatique (BEA), appelé également permis B boîte automatique n'est pas autorisé.*
- **Carte d'identité** en cours de validité
- Un **curriculum vitae**
- Une **lettre de motivation manuscrite**
- Fournir un **certificat médical de non-contre-indications à la profession d'ambulancier** délivré par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé
- Fournir une **attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance** après examen médical effectué dans les conditions définies à l'article R. 221-10 du code de la route
- Être à jour de ses **vaccins obligatoires** et présenter un **certificat médical de vaccination conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique**
  - **Hépatite B** (vaccin + sérologie)
  - **Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite (DTP)**
  - **BCG** (tuberculose)
  - *(Covid-19 recommandé selon les directives en vigueur)*

Les candidats peuvent également joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle en lien avec la profession d'auxiliaire ambulancier.

- **Passer une sélection**

La sélection des candidats est effectuée par un ou plusieurs groupes du jury d'admission, composés chacun :

- Du directeur d'un institut de formation ou son représentant issu de l'équipe pédagogique ;
- D'un chef d'entreprise de transport sanitaire titulaire du diplôme d'Etat d'ambulancier ou d'un ambulancier diplômé d'Etat en exercice depuis au moins trois ans.
- Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien

## Présentation et organisation :

### **Le programme (91 heures)**

 Alternance entre enseignement théorique et pratique : **Pédagogie de l'expérience**

### Objectifs de la formation :

- Effectuer les contrôles de bases du véhicule
- Organiser l'itinéraire des patients à transporter
- Appliquer les protocoles d'hygiène et de sécurité
- Participer aux activités de déplacement, de brancardage et d'installation d'une personne
- Effectuer la surveillance de l'état de santé du patient sous les directives de l'ambulancier
- Maîtriser les gestes et soins d'urgence niveau 2

### **En cours (70h / 2 semaines)**

 **Compétence 1 :** - Effectuer les contrôles de bases du véhicule

 **Compétence 2 :** Organiser l'itinéraire des patients à transporter

 **Compétence 3 :** Appliquer les protocoles d'hygiène et de sécurité tant à un niveau personnel qu'au niveau du véhicule

 **Compétence 4 :** Participer aux activités de déplacement, de brancardage et d'installation d'une personne

 **Compétence 5 :** Effectuer la surveillance de l'état de santé du patient

### **AFGSU (21h / 3 jours)**

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU2) permet l'acquisition des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence à caractère médicale et sa prise en charge en attendant l'arrivée des secours.

---

### **Compétences clés à valider :**

 Effectuer les contrôles de bases du véhicule en suivant les procédures qualité de sa structure afin de vérifier les conditions de son utilisation, de s'assurer de disposer des matériels, des produits et des médicaments nécessaires au transport de la patientèle et de procéder à leur réassort si nécessaire.

 Organiser l'itinéraire des patients à transporter en tenant compte de leur situation et des horaires de leurs rendez-vous, tout en veillant à s'assurer de leur confort tant au niveau physique que psychologique, et en respectant les règles de sécurité.

 Appliquer les protocoles d'hygiène et de sécurité tant à un niveau personnel qu'au niveau du véhicule, en respectant les règles standards liés à sa tenue et au lavage des mains, et en procédant au

nettoyage du véhicule et du matériel selon les normes en vigueur afin de prévenir tout risque de contamination vis-à-vis des autres personnes et de lui-même, et en veillant à effectuer la traçabilité des nettoyages effectués.

✚ Participer aux activités de déplacement, de brancardage et d'installation d'une personne au sein d'un véhicule sanitaire, en utilisant le matériel adéquat en s'assurant qu'elle possède tous les papiers nécessaires pour ses rendez-vous et prise en charges, et en veillant à instaurer une relation professionnelle de confiance, tout en la rassurant si nécessaire.

✚ Effectuer la surveillance de l'état de santé du patient, sous les directives de l'ambulancier, afin de l'assister selon les besoins et les situations rencontrées et, en veillant à respecter les protocoles en vigueur.

---

### **Modalités d'évaluation et de validation**

Avoir validé l'ensemble des blocs de compétences théoriques et l'ensemble des compétences en stage.

- **Pour les compétences 1 et 2** : réaliser une étude de cas portant sur la préparation d'un véhicule sanitaire et l'organisation du transport sanitaire de 3 patients, sur une demi-journée, puis la présenter à l'oral lors du jury d'évaluation constitué de professionnels
- **Pour les compétences 3, 4 et 5** : réaliser une mise en situation professionnelle simulée concernant l'accompagnement, l'installation et la surveillance d'un patient au sein d'un véhicule sanitaire, en pratique devant un jury d'évaluation constitué de professionnels
- Évaluation des compétences pratiques sur chaque stage
- **AFGSU 2 délivrée par le CESU (recyclage tous les 4 ans)**

---

### **Et après ?**

En passant le diplôme d'état, DE Ambulancier, l'auxiliaire ambulancier peut devenir **ambulancier**.

Il peut également se spécialiser dans le transport sanitaire pédiatrique ou d'urgence, ou encore à l'aide d'une formation complémentaire, se réorienter vers d'autres métiers du secteur médical comme **aide-soignant**.

Bon à savoir : par son statut, l'auxiliaire ambulancier souhaitant passer le DE Ambulancier sera dispensé de l'épreuve orale d'admission (s'il a exercé en continu pendant 1 an à temps plein) et du stage de découverte de 140h (s'il a travaillé 1 mois en continu).

## **Combien ça coûte ?**

 Tarif : 1 500 €

 Plusieurs aides possibles : CPF, Région, France Travail, alternance, AGEFIPH (pour personnes en situation de handicap) ...

Des financements sont disponibles en fonction de la situation professionnelle et du statut des candidats. Les dispositifs de financement incluent le Compte Personnel de Formation (CPF), le Contrat d'apprentissage, le CPF Projet de Transition Professionnelle (CPF-PTP), le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP), le Congé de Formation Professionnelle (CFP), ainsi que le plan de développement des compétences de l'employeur.

La formation peut également être prise en charge pour les demandeurs d'emploi dans le cadre de financements régionaux ou par des organismes tels que l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap

---

## **Accessibilité**

La formation est **ouverte aux personnes en situation de handicap**, sous réserve d'un avis médical favorable.

 Contact pour aménagements spécifiques : [contact@ifrtscorse.eu](mailto:contact@ifrtscorse.eu)